



17 rue Georges Bizet
26000 VALENCE

La retraite un choix de société !

Augmenter les salaires,
pas l'âge de départ à la retraite,
c'est possible et urgent !



« Il faut en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion. Désormais, nous mettrons l'homme à l'abri du besoin. Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie. » Extrait du premier discours d'Ambroise Croizat, fondateur avec le CNR de la Sécurité Sociale en tant que Ministre du Travail



Macron et le gouvernement nous attaquent toutes et tous.

Actifs et Retraités

Mobilisons-nous!
MANIFESTATION
Jeudi 19 janvier 2023

à **14 h 30**
CHAMP-DE-MARS
à Valence



Syndiquez-vous sur cgt.fr



POUR LA CGT IL FAUT SANS PLUS ATTENDRE :

- abandonner cette réforme;
- un départ à la retraite dès 60 ans à taux plein;
- des départs anticipés à 55 ans ou un trimestre de départ anticipé par années d'exposition pour les salarié-es exposé-es à des facteurs de pénibilité;
- assurer un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète;
- élever le minimum de pension au niveau du Smic pour une carrière complète;
- indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix;
- prendre en compte les années d'études au travers d'une validation des périodes de première recherche d'emploi dès l'inscription à Pôle emploi;
- une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes, améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes.



Financer de bonnes retraites, c'est possible !

Selon une étude un peu ancienne du Conseil d'Orientation des Retraites COR : **il faudrait 100 à 120 milliards d'euros en 2050** (5 à 6 points de PIB actuel) pour financer un système de retraites par répartition garantissant :

- une ouverture de droits à retraite à 60 ans,
- une indexation sur les salaires.

Pour cela, il faut modifier la répartition des richesses

- Le passage du taux de chômage à 7,4% en 2022 dégagerait 10 milliards d'euros.
- Une augmentation des salaires de 3,5% dégagerait 6,5 milliards d'euros.
- L'augmentation du point d'indice de la fonction publique : 6 milliards d'euros.
- L'intégration des primes dans la fonction publique : 6 milliards d'euros.
- L'égalité salariale femmes-hommes : 5,5 milliards d'euros.
- La lutte contre la fraude des employeurs aux cotisations sociales rapporterait au minimum 1 à 2 milliards d'euros par an (source ACOSS).

Toutes et tous mobilisé-e-s contre ce recul social sans précédent !



A retourner à :
USR-CGT 26
17 rue Georges Bizet
26000 VALENCE
ou
uscrcgt26@gmail.com

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Courriel :